

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1003 concernant les services d'Etat.

n° 1003

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 septembre 1960

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1960

Date du numéro

30 septembre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

M. Frier (Pierre) Administrateur des Affaires d'Outre-Mer, 5e échelon, dont le retour dans le Territoire est constaté à la date du 6 septembre 1960, attaché au Cabinet du Chef du Territoire pour compter de cette même date, est mis à la disposition du Conseil de Gouvernement en qualité de Conseiller technique, chargé de mission.